

## CONTACT

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3  
l'équipe de droit public  
15, quai Claude Bernard  
69007 Lyon  
ou [jeunerechercheedpl@gmail.com](mailto:jeunerechercheedpl@gmail.com)

## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Benjamin LECOQ - Gaëtan BAILLY - David RAVELLA - Nadège LARDY - Maïlys TETU,  
(Doctorants de l'EDPL)

Inscription obligatoire avant le 31 mars.

© Jean-Loup Miquel



 UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III  
FACULTÉ DE DROIT

# COLLOQUE DES DOCTORANTS DE L'ÉQUIPE DE DROIT PUBLIC DE LYON AUX CONFLUENCES DE LA VILLE

Jeudi 7 avril 2016

de 13 h à 18h

Lyon

Salle Caillemer  
15, Quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>ème</sup>

Plan d'accès au site des Quais



[WWW.FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR)



©Service Edition Lyon 3

**PROGRAMME****13H30 Allocutions d'ouverture**

- Franck MARMOZ (Doyen de la faculté de droit)
- David DEROUSSIN (Directeur de l'école doctorale de droit)
- Philippe BLACHÈRE (Directeur de l'Équipe de droit public de Lyon)

**ENTRÉE****PROLÉGOMÈNES À UNE ÉTUDE DE LA VILLE EN DROIT**

Sous la présidence de David MONGOIN (Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Directeur du Centre de Droit Constitutionnel)

**14H L'identité historique de la Ville. L'exemple lyonnais**

Intervention d'un professeur d'histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire lyonnaise

Bruno BENOIT (Professeur d'histoire contemporaine à l'IEP de Lyon - Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes)

**14H15 La Ville, saisie par le droit**

Intervention d'un professeur de droit public, spécialiste du droit des collectivités territoriales

Michel VERPEAUX (Professeur de droit public à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne - Directeur du Centre de recherche en Droit constitutionnel, Président de l'Association française de droit des collectivités locales)

**14H30 Questions de la salle****PLAT****LA VILLE, UN OBJET DU DROIT PUBLIC ?**

Tables rondes interdisciplinaires

Sous la présidence de Michel VERPEAUX (Professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Directeur du Centre de recherche en Droit constitutionnel)

**14H40 LA CONTRIBUTION DE LA GEOGRAPHIE A LA DETERMINATION DES CONTOURS JURIDIQUES DE LA « VILLE »****Géographe / juriste**

Notre droit s'est progressivement enrichi de nouveaux vocables empruntés à la géographie qui tendent à accompagner le déplacement de la gestion du fait urbain vers l'intercommunalité et les métropoles.

Réduisant le décalage entre territoires d'action et territoires de représentation, cette dynamique contribue à la constitution de nouveaux espaces de solidarité fonctionnels et politiques.

**Intervenants****Géographe :**

- Manuel APPERT (Maître de Conférences en géographie à l'Université Lumière Lyon 2 - Directeur de l'Institut de Recherches Géographiques).

**Juristes :**

- Marius COMBE (Doctorant en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Institut de Droit de l'Environnement)

- Lucien BRETEAU (ATER en droit public à l'Université Lumières Lyon 2 - Droit, Contrats, Territoires)

**15H10 Questions de la salle****15H20 APPROCHE SOCIO-JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ URBAINE****Sociologue / juriste**

Comment le droit est-il à même d'appréhender la diversité actuelle de la société urbaine et sa recombinaison permanente ? Quelles formes prennent aujourd'hui le droit de la ville, le droit à la ville ?

La sociologie dispose d'outils d'analyse et d'interprétation pour interroger cet objet spécifique, cible de mécanismes juridiques divers.

Une approche conjointe, socio-juridique, permet ainsi une analyse renouvelée des transformations contemporaines de la société urbaine.

**Intervenants**

**Sociologue :** Jean-Yves AUTHIER (Professeur de sociologie à l'Université Lumière Lyon 2 - Centre Max Weber)

**Juristes :**

- Adèle DE MESNARD (Doctorante en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Institut de Droit de l'Environnement)

- Aurélien JAVEL (Doctorant en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Centre de Droit Constitutionnel)

**15H50 Questions de la salle****16H PAUSE****16H15 REPENSER LA VILLE A L'ÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE: VERS UNE RÉALITÉ JURIDIQUE CONTEMPORAINE**

Sous la présidence d'Isabelle MICHALLET (Maître de Conférences en droit public - Directrice adjointe de l'Institut de Droit de l'Environnement)

**Philosophe / juriste**

De quelle façon les impératifs environnementaux influencent les représentations philosophiques contemporaines de la Ville ? En quoi le droit public contribue-t-il à façonner une Ville nouvelle, en répondant à celles-ci ?

**Intervenants****Philosophe :**

- Henry DICKS (Docteur en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3 - Institut de Recherches Philosophiques, membre du LabEx «Intelligence des Mondes Urbains»)

**Juriste :**

- Gaëtan BAILLY (Doctorant en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Institut de Droit de l'Environnement).

**16H45 Questions de la salle****DESSERT****LA MÉTROPOLÉ, UNE SYNTHÈSE JURIDIQUE DES PHÉNOMÈNES URBAINS ?**

Dans quelle mesure les nouvelles métropoles sont-elles un moyen pour le droit public de saisir les phénomènes urbains afin de les structurer et d'en réaliser la synthèse ?

Sous la présidence de Sylvie CAUDAL (Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Directrice de l'Institut d'Études Administratives)

**17H** Point de vue d'un élu et responsable exécutif du Grand Lyon : Michel LE FAOU, (vice-président de la Métropole en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)

**17H15** Point de vue d'un universitaire : Emilie MARCOVICI (Maître de Conférences en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Centre de Droit Constitutionnel)

**17H30 Questions de la salle**

À l'issue du colloque, un cocktail est offert aux participants ainsi qu'au public, en salle Boris Stark